

L'ambassade du Japon en République démocratique du Congo a décidé de voler au secours des filles vivant dans la rue à Kinshasa. Cette décision est sanctionnée par la signature, le jeudi 22 mars 2012 à Kinshasa, d'un contrat avec Médecins du Monde/France, d'un montant de 102 699 dollars américains.

Aux termes de ce contrat, il est prévu la construction d'un bâtiment dans la commune de Kalamu. Celui-ci abritera les jeunes filles de cette catégorie. Divers services sociaux de base y seront fournis tels que les soins de santé primaires. Des sessions de formation seront organisées également à leur attention visant à reconstruire leur vie sociale.

A Kinshasa, constate-t-on, les jeunes filles sont dans la rue pour diverses raisons, dont la pauvreté des familles. Pour survivre, elles élisent leur domicile dans la rue, vivent des expédients, de la mendicité et de la prostitution avec comme conséquence les grossesses non désirées. Celles-ci entraînent, souvent, des avortements clandestins avec de perte en vies humaines pour les unes, et la naissance des bâtards pour les autres.

Ces jeunes filles y vivent donc dans des conditions infra-humaines qui aggravent souvent leurs conditions de vie et leur santé.

Autre raison à l'origine de cette situation : l'accusation des pasteurs des églises de réveil à l'endroit des jeunes filles qu'elles qualifient de sorcières et d'être, par conséquent, à la base des malheurs qui arrivent dans leurs familles respectives. Sans chercher à savoir à quoi rime cette accusation, beaucoup de familles de ces jeunes filles y croient comme parole d'évangélise. Et comble de tout, elles prennent la grave décision d'éloigner loin d'elles ces jeunes filles. En les chassant purement et simplement de leur toit. Ne sachant où aller, ces jeunes filles vont grossir les rangs des autres qui les ont précédées dans la rue, chassées également par les membres de leurs familles pour le même motif.

Le nombre de jeunes filles se trouvant dans cette situation va grandissant dans la ville de Kinshasa. Il est difficile d'en connaître le nombre exact.

Contactées par Le Potentiel, certaines associations s'occupant de cette catégorie de personnes n'ont pas été en mesure de nous fixer le nombre exact, se contentant de dire qu'«elles sont nombreuses ». C'est là tout le problème.

Bien que les travaux de construction du bâtiment devant abriter les jeunes filles vivant dans la rue n'aient pas encore commencé, nous attirons l'attention de ceux qui sont chargés de gérer ce projet qu'il y a lieu d'ouvrir l'oeil et le bon. Car, de fausses filles de la rue risquent d'être prises pour de vraies le moment venu.

L'initiative de l'ambassade du Japon est à féliciter. Mais la construction de ce bâtiment ne viendra pas, comme une baguette magique, résoudre le problème de jeunes filles vivant dans la rue. L'apport de l'ambassade japonaise devra être considéré comme palliatif. Il appartient au gouvernement congolais, premier responsable dans la solution à trouver en ce qui concerne les jeunes filles vivant dans la rue, de mettre tout en œuvre pour éradiquer ce phénomène. Ou de trouver une solution alternative afin qu'il ne se pose pas dans les mêmes proportions, comme c'est le cas actuellement.

A noter que la République démocratique du Congo a besoin de tous les bras de toutes ses filles et tous ses fils pour sa reconstruction, y compris ceux de ces jeunes filles vivant dans la rue aujourd'hui.

Par FI. NI-Ns